



# ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
 délivrée le 28/02/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
 Cour Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 9993 LA DEFENSE CEDEX



Remis en mains  
propres le 1/06/20  
*[Signature]*

Remis en mains  
propres le 1/06/20  
pour Mr BRINGUERET Alain  
*[Signature]*

## OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : *M. LÉONAT DAVID et Mme LÉONAT Solange*  
 Demeurant(s) : *5 rue du lys, 64140 BIHERE*  
 Reconnaissent avoir visité le *31/05/20* à *10 h 30* par l'intermédiaire de l'agence  
 immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° *23364*, ci-après désigné

*maison, et terrain 10 rue Camille le Moine CASTELNAU R13  
65700 AUSA*

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
 suivantes :

Prix net vendeur : 93 000 €  
Honoraires d'agence : 10 000 €  
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 103 000 €  
 (en lettres : )

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 5950 €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 97850 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour,  
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
 et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.  
 D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander  
 l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à  
 compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la  
 Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre  
 recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée  
 irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et  
 utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à *Castelnau*, le *31/05/2020*  
 L'acquéreur,  
 Pour ABAFIM  
 Le négociateur,

(Bon pour acceptation  
 des présentes conditions)  
*[Signature]*  
 Bon pour acceptation  
*[Signature]*

*David BUIE*

Bon pour acceptation des  
 présentes conditions.  
 Pour Mr BRINGUERET Alain  
 Le vendeur,  
*[Signature]*

(Bon pour acceptation  
 des présentes conditions)  
 Bon pour acceptation  
 des présentes conditions  
*[Signature]*

(1) Condition suspensive :

*Prix immobilier*